



Département Informatique

LICENCE INFORMATIQUE



**Faculté des Sciences
Université de Montpellier
Département Informatique**
Bât 16 - CC 12
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier Cedex 5

Tél : +33(0)4 67 14 49 57

informatique-fds.edu.umontpellier.fr

La licence Informatique offre aux étudiants une formation générale en informatique tant sur les aspects théoriques et fondamentaux que sur les aspects appliqués et pratiques de cette discipline. Elle s'adresse aux étudiants souhaitant s'orienter vers des études d'informatique (licence fondamentale ou professionnelle) ou vers des études pluridisciplinaires mathématiques-informatique.



LICENCE INFORMATIQUE



Parcours

La première année de Licence Informatique s'inscrit dans le portail CURIE qui regroupe les 8 licences : Informatique, Mécanique, Mathématiques, Physique, Physique-Chimie, Géosciences, Chimie et Électronique, Électrotechnique et Automatique.

À partir de la 2^{ème} année, deux parcours sont proposés :

Le parcours Informatique :

son objectif est de former des informaticiens généralistes capables de développer des applications dans différents secteurs.

Le parcours Mathématiques-Informatique :

son objectif est de donner une formation bi-disciplinaire solide adaptée aux étudiants attirés par les aspects mathématiques de l'informatique.

Le département Informatique présente, en parallèle de ces parcours, un cursus CMI (Cursus Master en Ingénierie) Informatique.

Organisation de la formation

La licence est organisée en 6 semestres (de S1 à S6) et structurée en UE (Unité d'Enseignement) obligatoire ou à choix. À chaque UE correspond une valeur en crédit : les ECTS. Chaque semestre est validé par 30 ECTS. La licence est obtenue après avoir validé 180 ECTS.

La pédagogie de la licence s'appuie sur l'expérimentation. Elle est réalisée via des travaux pratiques intégrés dans les UE. Des projets d'études ou de recherche permettent aux étudiants de travailler en petit groupe, encadré par un enseignant, sur des projets de plus grande ampleur.

Conditions d'accès

En L1 : baccalauréat français ou diplôme équivalent. Suivre la procédure d'admission parcoursup sur internet : www.parcoursup.fr/

En L2 ou L3 : sur dossier après avis de la commission pédagogique pour les étudiants provenant de DUT, BTS, des CPGE ou d'autres licences.

Compétences

Les connaissances et compétences informatiques s'organisent autour de trois axes :

- analyse et modélisation de problèmes : utilisation des abstractions et des modèles des mathématiques, utilisation des paradigmes classiques de modélisation (objets, logiques) ;
- mise en oeuvre d'applications : conception et analyse d'algorithmes, apprentissage des différentes techniques de programmation, utilisation d'environnements de développement, de la technologie Web, utilisation de systèmes de gestion de bases de données ;
- architecture des systèmes informatiques : administration d'outils de développement logiciel, architecture et protocoles des réseaux.

Plus particulièrement, l'offre de formation permet d'acquérir des compétences informatiques en algorithmique et programmation, logique, système, réseaux, bases de données, architecture et programmation du web, et langages et automates.

Des compétences transversales viennent compléter la formation informatique : anglais technique, techniques de communication, conduite de projet.

Poursuite d'études

Master Informatique / Licence professionnelle (à l'issue du L2) / Écoles d'ingénieurs (sur dossier).

Insertion professionnelle

En tant que technicien - assistant ingénieur, de très nombreux emplois sont proposés comme par exemple développeur analyste, administrateur de bases de données, expert en technologie Internet/Intranet, intégrateur d'applications.

Responsable pédagogique

Vincent Boudet
Tel : 04 67 14 49 57

secrinfofds@listes.univ-montp2.fr